

Nous, la CFE-CGC, avons fait condamner France Télécom Orange pour délit d'entrave au CHSCT d'Orange Stadium (SCE), alors que l'ancien secrétaire issu de la CFDT refusait de poursuivre l'employeur.

La dernière fois que les signataires de la motion commune vous étiez ensemble (SUD, CGT, CFDT, FO) c'était en octobre 2011 pour dé-mandater Monsieur Jaime Alfonso de son poste de trésorier du CE moins de deux mois avant les élections IRP de 2011. Il devait déranger la secrétaire CGT de l'époque. Et ce n'est pas l'audit des comptes du CE demandé par le bureau actuel qui permet aujourd'hui de faire toute la clarté sur des affaires louches de l'ancienne mandature dont le point d'orgue, sans parler du vol toujours pas élucidé de 23 000€, a été le paiement sans justificatif d'un nombre hallucinant d'heures supplémentaires au Direction Général du CE sur décision de Monsieur Didier Sicard alors secrétaire du CE au début de la mandature actuelle.

Pour l'ensemble des élus, l'heure de vérité approche avec les élections de cette fin d'année. La CFE-CGC continuera à informer de manière parfaitement factuelle et irréfutable sur tout ce qui se passe au sein du CE afin d'éclairer le choix de chaque salarié.